

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

La crise sanitaire qui secoue notre pays et le monde entier aujourd'hui est sans précédent. Elle est inédite pour notre gouvernement, pour tous les médecins et personnels soignants, pour l'administration et les services municipaux.

A Cambes en Plaine, chaque jour, nous nous adaptons et tentons de faire au mieux pour que soient assurés à la fois la continuité des services publics et sécurité de nos agents communaux. Le personnel administratif de la mairie a été mis au confinement total durant les 15 premiers jours (*avec une astreinte téléphonique*). Depuis début avril, nous avons adapté les horaires des agents afin d'assurer au minimum la continuité du service public (*3 matinées ou après-midi par semaine*), l'accueil restant fermé au public. **En cas de nécessité ou d'urgence l'accueil : 02 31 53 12 34 est transféré sur le portable du maire.**

École : Dans le cadre de l'accueil obligatoire des enfants dont les parents sont réquisitionnés (*Médecins, infirmiers, personnels soignant, pompiers, forces de l'ordre... sur présentation d'une attestation de réquisition ou tout document professionnel*). L'équipe enseignante de notre groupe scolaire est présente pour l'accueil de ces enfants. Le personnel communal attaché à l'école est aussi présent pour les garderies du matin, de fin d'après-midi et pour la pause méridienne. Nous limitons la présence du personnel communal au strict nécessaire.

Rappel important : Les parents concernés doivent adresser en amont un courriel à : **Ce.0140451P@ac-caen.fr**.

Cela, bien évidemment, pour ne faire appel qu'au minimum de personne, de limiter les déplacements et ainsi de ne pas les exposer inutilement. Un grand merci à eux pour leur implication.

Entretien participatif des espaces publics



Pendant toute la durée du confinement, les tontes des espaces verts sont momentanément stoppées.

Nous invitons les riverains* qui le souhaitent à prendre en main l'entretien des espaces verts situés devant leur maison.

Cette démarche temporaire permet d'œuvrer pour une dynamique citoyenne en attendant le retour à la normale.

Besoin d'un soutien psychologique ?

La situation liée à l'épidémie de Covid-19 constitue une situation potentiellement stressante pour de nombreuses personnes.

Afin de répondre à cette conséquence, un dispositif national de prise en charge médico-psychologique des personnes qui en ont besoin a été mis en place en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP). Il est accessible via le **numéro vert 0 800 130 000, 24h/24 et 7j/7**.

Violences conjugales :

Alerte discrète par SMS au : **114**

Maltraitance sur enfants :

Appelez-le : **119**



Élections municipales : report de l'installation des nouveaux conseils municipaux

Nous recevons beaucoup de question à ce sujet :

Les maires et conseillers élus dès le premier n'ont finalement pas été intronisés à l'issue du scrutin comme initialement prévu. Leur installation interviendra au plus tard au mois de juin. Fin mai, un rapport scientifique devra permettre d'indiquer « s'il est possible d'installer les conseils municipaux » au regard des conditions sanitaires comme précisé par le Premier ministre. Le maire actuel et l'équipe municipale sortante voient donc leur mandat prolongé pour assurer les affaires courantes. Cependant au regard de la situation très particulière, les élus sortants associent à leur travail l'ensemble des nouveaux élus et ce dans l'intérêt général.